

- Natation 2023 -



COMMUNICATION : Merci d'utiliser votre adresse professionnelle. Bien lire les notes d'informations envoyées par les structures.

PISCINES	PERSONNE A CONTACTER
Buisson Rond (Chambéry)	Céline BERMOND (chef de bassin) 06 99 73 18 46 celine.bermond@grandchambery.fr
Stade (Chambéry)	Antoine PETIT (chef de bassin) 06 33 41 39 50 antoine.petit@grandchambery.fr
Montmélian	Frédéric CHAIX (06 09 83 26 29)
St Pierre d'Albigny	Accueil (04 79 28 58 68)
La Rochette	Hugues LETIMONIER (06 78 24 80 46)

AGREMENTS NATATION

L'agrément dure **3h**, précisez aux parents qu'il n'est pas possible de partir avant la fin et qu'il n'est pas toujours facile de se garer (anticiper le temps de trouver une place, prévoir un disque de stationnement).

Les parents doivent prévoir un maillot de bain et **un bonnet de bain**.

La priorité est donnée aux écoles dont le cycle natation va démarrer. Merci de ne pas inscrire de parents en janvier pour un cycle démarrant en juin, par exemple. Inscription sur GENIE.

Les sessions ouvertes sont :

7 septembre (9h-12h) Piscine de Buisson Rond
7 septembre (13h30-16h30) Piscine de Buisson Rond
9 octobre (9h-12h) Piscine de Buisson Rond
9 octobre (14h00-17h00) Piscine de Buisson Rond
6 novembre (9h-12h) Piscine de Buisson Rond
6 novembre (14h00-17h00) Piscine de Buisson Rond
21 novembre (9h-12h) Piscine du Stade
12 décembre (9h-12h) Piscine de Buisson Rond
12 décembre (14h00-17h00) Piscine de Buisson Rond
30 janvier (9h-12h) Piscine de Buisson Rond
30 janvier (14h-17h) Piscine de Buisson Rond
5 mars (9h-12h) Piscine du Stade
30 avril (9h-12h) Piscine du Stade
30 avril (14h-17h) Piscine du Stade

PASS NAUTIQUE :

Seuls les élèves ayant validé le test sont autorisés à pratiquer une activité nautique.

Pensez bien à faire passer le test à vos élèves en fin de cycle natation (Le signaler en amont du cycle à votre MNS). Nota : si vous n'avez pas de cycle natation, vous pouvez néanmoins demander une séance pour tester les élèves, celle-ci sera facturée par la piscine (Il faut en faire la demande à Frédéric Mahut : frederic.mahut@grandchambery.fr).

Contenu du test

Effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 s, réaliser une sustentation verticale pendant 5 s, nager sur le ventre pendant 20 m, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité mais obligatoirement sans lunettes.

ASNS :

Attestation Savoir Nager en Sécurité

Systématiquement passée en CM1 ou CM2. Informer la piscine en amont du cycle.

A intégrer au LSU

BOEN n°9 du 03/03/2022

Taux d'encadrement	Maternelle	Elémentaire	Maternelle + élémentaire
Moins de 20 élèves	2 cadres	2 cadres	2 cadres
De 20 à 30 élèves	3 cadres	2 cadres	3 cadres
Plus que 30 élèves	4 cadres	3 cadres	4 cadres

HANDICAP

Selon le handicap de l'élève :

- a. Il intègre un groupe sans accompagnement supplémentaire (adaptation à déterminer avec le MNS)
- b. L'AESH accompagne l'élève dans ou en dehors de l'eau
- c. L'élève a besoin d'un MNS dédié. Dans ce cas, il faut informer la DSDEN de la présence d'élèves en situation de handicap pour prévoir un financement et/ou du matériel (ce.dsden73-divel-dir@ac-grenoble.fr). Une fois l'accord reçu, c'est l'école qui se charge de trouver un MNS pour prendre en charge cet élève (voir liste ci-contre). Merci d'anticiper la demande deux mois avant le cycle.

Contactez votre CPC EPS pour connaître les MNS susceptibles d'intervenir

Parents accompagnateurs :

Elémentaire : 2 parents (1 agréé au bord du bassin + 1 non agréé dans les gradins)

Maternelle : 3 parents.

La piscine fournit un seul MNS par classe (Pour les gros effectifs et la maternelle, prévoir un parent agréé).

Tenue vestimentaire pour les parents : maillot de bain + éventuellement tee-shirt manche courte et short au-dessus des genoux.